

trois années, d'employer tous les moyens qui ont dépendu de nous, pour engager nôtre St. Pere le Pape à donner des explications qui deviennoient de jour en jour plus necessaires ; dans la vûë même de faciliter le succès d'un remède dont nous connoissons tous les avantages, nous avons dressé nous même un projet d'explications sur toutes les matieres qui font l'objet de la Constitution, dans lequel nous nous sommes appliqués à distinguer exactement les veritez que l'on doit croire, les erreurs qu'on doit proscrire, & les opinions de l'Ecole ; & après en avoir conféré avec un grand nombre de Prelats de merite, & d'une vertu reconnue, & plusieurs sçavants Theologiens de toutes les Ecoles, nous avons présenté cet Ouvrage à S. S. la conjurant de vouloir bien elle même expliquer la Constitution, ou confirmer par l'autorité Apostolique les explications que nous avions composées, de mettre par cette voye la verité à couvert, & de donner à toute l'Eglise une paix solide & durable.

Mais quoique cette démarche fut conforme à ce qui a été pratiqué par les plus saints Evêques de l'antiquité, & à ce qui a été même prescrit par les plus grands Papes, qui ont recommandé, lors qu'il s'élevoit des doutes & des difficultez sur leurs Decrets, d'en suspendre l'exécution jusqu'à ce qu'ils les eussent eux-mêmes expliqués, quoi qu'une demande si juste fut appuyée de la protection du Prince qui nous gouverne avec tant de capacité & de lumiere, & qui donne toute son attention à chercher les moyens de rétablir la paix dans l'Eglise ; jusques à present nos instances ont été sans succès ; au lieu des explications que